

Réunion SIPM/FPIP au ministère du 29/10/2008 Suite...

Pour la bonne forme, par courtoisie, le SIPM a communiqué à ses interlocuteurs le compte rendu produit à l'issue de la réunion.

Une audience de plus de 2 heures qui doit tenir, pour être rendue, sur un minimum d'espace relève nécessairement de la synthèse.

Monsieur Michel GUENNEAU a tenu à apporter une précision dont nous lui donnons volontiers acte :

> Message du 01/10/08 12:29
> De : "GUENNEAU Michel SEICT"
> A : "STEENS"
> Copie à :
> Objet : RE: Suite réunion du 29 police municipale (2)
>
>

Je vous remercie de votre envoi de compte rendu et j'ai bien noté les revendications complémentaires. Suite à vérification, malheureusement, la simplification de la procédure d'habilitation est reportée, plus pour des raisons de procédures législatives que de fond d'ailleurs. Pour ma part, je souhaiterais corriger ce qui est écrit sur la reconversion des policiers. Je n'ai pas indiqué que « les fonctionnaires trop âgés devaient penser à une reconversion », mais que ceux des policiers municipaux qui ne souhaitent plus ou ne pouvaient plus exercer leurs fonctions sur le terrain, pouvaient tirer profit, en fonction de leurs projets, des possibilités de mobilité dans la fonction publique et que cela relevait de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les collectivités territoriales. Cordialement, Michel Guenneau

Pour ce qui concerne les revendications complémentaires en voici la nature :

- Possibilité pour les chefs de service de PM et les directeurs statutaires de pouvoir être mis à disposition du centre de gestion en cas de changement de municipalité . cette disposition existe pour des Directeurs Généraux des Services . Or le chef de la police est souvent le premier visé par le nouveau maire . Il n'y a pas beaucoup de postes à ces grades et les mutations sont très difficiles. cela arrangerait les maires et les fonctionnaires
- Nous souhaitons la création d'une carte de retraite de police municipale comme cela existe pour les policiers nationaux, gendarmes ou retraités d'Air France. Cela ne coûte rien et est une simple reconnaissance pour nos "anciens "
- Nous souhaitons des élections professionnelles au sein de la Police Municipale : en effet nos représentants sont issus des élections de la FPT et les syndicats ne sont absolument pas représentatifs. Et pourtant nous avons une audience certaine au sein de la PM. Nos commissions (CAP...) doivent être élues par les policiers municipaux et il en est de même d'ailleurs pour la commission consultative. . Nos contestons la représentativité de fait de certains syndicats. Nous voulons simplement des élections démocratiques

La IV^o fonction publique en somme...